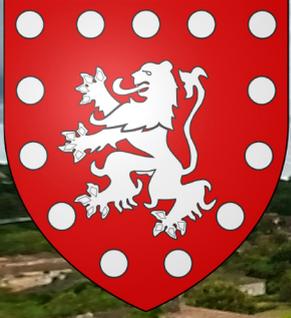


La Voix de Cardaillac



Numéro 58
Date 7 Juillet 2021

L'ÉDITO *de Sophie Picard*

C hère Cardaillacoise, cher Cardaillacois,
Enfin ! La période actuelle nous laisse entrevoir une amélioration avec l'allègement des règles sanitaires. Cela va nous permettre de nous retrouver pour des moments festifs et conviviaux organisés entre autres par nos associations. Merci !

Malgré les contraintes, votre équipe municipale n'a pas cessé son travail et plusieurs projets sont en cours de finalisation ou en étude. Vous en trouverez une présentation dans les pages suivantes. Nous avons bâti notre action municipale sur une large participation d'habitants volontaires. La crise sanitaire ne l'a pas permis et nous avons dû nous adapter, mais notre volonté reste la même et nous espérons qu'à l'automne nous pourrons mettre en place ces temps de rencontre. Néanmoins quelques habitants nous apportent déjà leur aide ponctuellement, nous les en remercions.

L'été est la saison qui attire à Cardaillac de nombreux visiteurs. Le label « Plus Beaux Villages de France » est une chance, de nombreux villages aimeraient faire partie de cette association. Il dépend bien sûr de l'action municipale mais l'attention que chacun d'entre nous portera à son environnement en est aussi une composante essentielle. J'attire votre attention sur nos comportements de tri aux poubelles qui ne sont pas toujours respectueux et souhaite qu'une attention particulière y soit apportée, même si cela demande un « petit » effort.

L'année scolaire a demandé de nombreuses adaptations d'organisation. Nous avons la chance d'avoir une équipe éducative qui s'est adaptée au fil du temps et qui a apporté aux enfants un accompagnement sensible pour que cette année soit la plus agréable possible. Le passage à quatre jours d'école pour l'an prochain a été validé. Les enfants auront école le lundi, mardi, jeudi et vendredi. Ceux n'ayant pas d'autres moyens de garde pourront être accueillis le mercredi matin à Planioles ou à Cardaillac pour un temps d'ALSH (Accueil de Loisirs sans hébergement).

Bonne nouvelle : le restaurant réouvre. Bienvenue à Laïla et Julien à « L'Authentique ». Nous leur souhaitons un bon accueil et une belle réussite.

Je vous souhaite un bel été, qu'il soit un temps de travail ou de repos. Sachons profiter et apprécier ce que nous offre Cardaillac mais également l'ensemble de notre beau territoire. Et avec l'ensemble du conseil municipal, je vous invite au verre de l'amitié pour fêter le 14 juillet, à 11h au Jardin Médiéval.

Sophie PICARD, maire

LES PROJETS EN COURS

Budget

Compte Administratif Fonctionnement Investissement

Vous pouvez consulter sur cette page la suite des informations budgétaires concernant la commune.

Sur le tableau ci dessous vous avez les données "brutes" en fonctionnement et en investissement. Dans chacune de ces sections vous avez les dépenses et les recettes. Le texte qui suit vous donne un éclairage et quelques clefs de lecture.

Chaque année, un excédent se dégage de la section de fonctionnement et s'accumule à celui de l'exercice précédent.

Pour l'exercice 2020, l'excédent de fonctionnement s'élève à **97 335€**.

Additionné à l'excédent reporté de 2019, la commune dispose d'une réserve de crédits de **474 810€** permettant de financer, en partie, les projets d'investissements.

Il est préférable de conserver une réserve de crédits suffisante en section de fonctionnement afin d'alimenter les futurs projets d'investissement sur la durée.

Du fait de la mise en place du nouveau conseil municipal et des restrictions induites par la crise sanitaire, 2020 s'est révélée être une année de réflexion autour des projets structurants pour la nouvelle assemblée élue.

Les dépenses d'investissement enregistrées en 2020 relevaient

de projets engagés par la précédente municipalité à l'exception de l'achat de matériel pour les services techniques, de mobilier pour l'école et de la réalisation de clôtures au jardin médiéval.

Les dépenses inscrites en restes à réaliser de l'exercice 2020 sur 2021 concernent principalement :

- le financement des travaux de VRD (voirie et réseaux) pour la crèche
- la mise en accessibilité de l'ERP Epicerie,
- le changement des menuiseries à l'école
- l'installation d'un poteau d'incendie au Cammas

La section d'investissement fait apparaître un résultat cumulé excédentaire de **90 865€** pour l'année 2020 à reporter sur l'exercice 2021.

COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNAL 2020

FONCTIONNEMENT

Dépenses 2020		Recettes 2020	
Charges à caractère général	85 343 €	Atténuations de charges	1 373 €
Charges de personnel	213 748 €	Produits services, domaine et ventes div	37 340 €
Atténuations de produit (Attributions de compensation versées au Grand-Figeac)	50 122 €	Impôts et taxes	230 468 €
Autres charges de gestion courante	31 294 €	Dotations et participations	201 808 €
Charges financières	8 272 €	Autres produits de gestion courante	14 911 €
Charges exceptionnelles	293 €	Produits financiers	2 €
Amortissements	1 137 €	Produits exceptionnels	1 642 €
TOTAL	390 209 €	TOTAL	487 544 €
		Excédent de fonctionnement reporté de l'exercice 2019	377 475 €
		Résultat de fonctionnement cumulé 2020	474 810 €

INVESTISSEMENT

Dépenses 2020		Recettes 2020	
Emprunts et dettes	48 760 €	Subventions d'investissement	5 036 €
Subventions d'équipements versées	8 500 €	Subventions d'équipement	3 411 €
Terrains aménagés	156 €	Dotations, fonds divers et réserves	10 695 €
Opération n°68 "Aménagements de bâtiments"	1 342 €	Excédents de fonctionnement capitalisés	6 913 €
Opération n°74 "Aménagements divers"	440 €	Dépôts et cautionnements reçus	350 €
Opération n°80 "Achats de matériels"	2 065 €	Amortissements	1 137 €
Opération n°84 "Achat de terrains"	1 958 €		
Opération n°89 "Vestiaires"	6 271 €		
TOTAL	69 492 €	TOTAL	27 541 €
Dépenses affectées en restes à réaliser sur 2021	71 945 €	Solde d'exécution positif reporté de 2019	204 760 €
		Résultat d'investissement cumulé 2020	90 865 €

Accueil et accessibilité au village

D Deux opérations conjointes d'aménagement vont se dérouler au cours de ces prochains mois.

Tout d'abord, afin de répondre à un besoin pressant identifié depuis plusieurs années, des toilettes publiques seront installées sur l'aire de pique-nique près du Jardin Médiéval.

Pour s'intégrer au mieux dans l'environnement elles seront bardées de châtaignier et, afin de faire l'économie du raccordement au réseau d'assainissement, c'est un module préfabriqué de toilettes sèches qui a été choisi. Une façon pour la commune de soutenir au passage l'économie locale puisque ces toilettes sont fabriquées dans le Lot par une entreprise située à Catus.

Le cheminement vers les toilettes sera rendu accessible



aux personnes à mobilité réduite grâce à une rampe qui sera réalisée à l'entrée du site.

Une seconde opération de mise en accessibilité est prévue pour l'automne à l'arrière de l'épicerie.



Une rampe sera créée qui débouchera sur une nouvelle porte. L'ensemble sera complété par la création d'une place de stationnement réglementaire. Cette installation permettra d'améliorer l'accès à tous et les livraisons pour l'épicerie.

Pour l'ensemble de ces travaux sera co-financé par des subventions d'Etat et des collectivités locales partenaires, dont 13 238€ de subvention d'Etat attribuée (DETR), 13 233€ de subvention Région et 6 616€ de subvention départementale (FAST). Le reste à charge pour la commune s'élève à 11 026€ HT

Deux projets structurants en cours d'élaboration

Ce ne sont pas les idées qui manquent et de nombreux endroits de notre village mériteraient que l'on s'y penche. Le COVID ayant empêché la tenue des réunions de concertations nécessaires à dégager les priorités d'aménagements, la commune a fait le choix de lancer deux projets structurants.

Zone du stade : Fin avril un architecte et un paysagiste du CAUE du Lot (Conseil d'Architect-

ture d'Urbanisme et d'Environnement) étaient invités par l'équipe municipale pour lancer une réflexion sur l'avenir de la zone du Stade.

Si la réfection des vestiaires n'est pas abandonnée, il est nécessaire de l'inscrire dans une opération globale ouverte à une diversité d'usages. Les associations et les habitants seront associés à la démarche afin de faire émerger un projet cohérent répondant aux attentes du plus grand nombre. La priorité, dans un premier temps, sera cependant de réaliser dans ce périmètre un local fonctionnel pour les employés communaux qui travaillent depuis de trop nombreuses années dans conditions inadéquates.

Entrée Sud du village : La commune a confié au bureau d'étude figeacois AQR une mission d'études préliminaires concernant le réaménagement de la zone située en contrebas du cimetière. En effet, il est apparu nécessaire d'accroître les capacités de stationnement afin d'anticiper les besoins liés au restaurant, à l'école et à la nouvelle crèche.

Une attention particulière sera portée à la mise en valeur du monument aux morts tout en travaillant à la sécurisation des liaisons piétonnes et à la reconfiguration de la zone de tri sélectif. Là encore, les riverains et usagers seront informés et associés en cours d'études. Si tout se passe comme prévu les travaux pourraient débuter fin 2022.

Territoires Engagés pour la nature, kézako ?

L'initiative « Territoires engagés pour la nature » vise à faire émerger, reconnaître et valoriser des plans d'actions en faveur de la biodiversité.

TEN incite à l'émergence de projets d'avenir innovants, d'initiatives et de partenariats locaux, pour que les territoires développent des dynamiques en faveur de la biodiversité. Chaque collectivité qui s'engage à mettre en place ce type de démarche au cours des 3 prochaines années peut donc se voir attribuer la reconnaissance **TEN**. Aucun niveau de départ n'est requis, c'est la démarche de progrès et la cohérence du projet qui est recherchées.

La commune de Cardaillac s'est lancée dans cette démarche, avec 3 projets :

Action 1 : Prendre soin de nos espèces patrimoniales. La commune est riche d'une géologie complexe et diversifiée qui induit une grande diversité de milieux. De plus, au fil du temps, certaines variétés de légumes spécifiques se sont développées au sein de la mosaïque de jardins du village. Aussi, nous souhaitons nous engager dans un recensement des

espèces et essences afin de travailler à la préservation des stations identifiées sur les bas-côtés routiers.

Pour parvenir à cela, nous avons besoin de la participation de la population, de la contribution du département et ses sous-traitants pour la fauche.

**TERRITOIRES
ENGAGÉS
POUR LA
NATURE**

Un dispositif du plan



Action 2 : Sur le chemin de l'agroforesterie. L'évolution des méthodes agricoles actuelles tend à fragiliser les sols autant que les milieux voisins des cultures. La collectivité est confrontée régulièrement à des "coulées de limon" qui s'échappent des champs lors des orages de printemps.

Le projet de plantation de haies en bordures de parcelles dédiées à la production de fourrages (céréales, maïs, légumineuses...) a pour but d'accompagner les agriculteurs dans la prise en compte des bénéfices qu'ils peuvent espérer de la plantation de haies en bordure de parcelles dégradées. La commune souhaite s'orienter vers une exonération de taxes foncières sur les parcelles faisant l'objet de plantations de vergers ou boisements, de façon à favoriser les méthodes culturales d'agroforesterie

- Plantation de haies sur la commune : partenariat avec les agriculteurs, les habitants et l'association "Arbres et paysages"



Action 3 : La classe des bois
Création d'un bois communal pédagogique : Eco-lieu aménagé pour l'accueil d'une classe d'enfants, accessible à la population.

- Cloisonnement circulaire de 8m de diamètre, pour un périmètre de 25 m une aire de 50 m², d'une hauteur variable de 1,25 à 2m en bois d'essences locales (châtaigniers issus de taillis). Création d'assises en rondins. Sol en terre battue et broyat de rémanents. Partenariat avec des propriétaires forestiers, les habitants et l'école. Quand on parle patrimoine, on pense d'abord au patrimoine culturel, pourtant, la biodiversité représente un patrimoine naturel qu'il nous appartient d'identifier et de préserver. Dans le cadre du **T.E.N** la commune souhaite amorcer un travail collaboratif d'inventaire de la biodiversité visant à répertorier les espèces vivantes avec lesquelles nous partageons notre territoire.

La station d'épuration

Les recherches se poursuivent sur le réseau d'assainissement pour repérer les entrées d'eau indésirables

Trouver ces entrées d'eaux est très important car lors des fortes précipitations elles suralimentent la station d'épuration et contribuent malheureusement à son usure prématurée.

Nous attirons également votre attention sur le fait que les lingettes ne doivent pas être évacuées dans les canalisations :

elles créent des bouchons et risquent à force d'endommager notre système. Elles occasionnent un travail supplémentaire considérable pour les agents communaux qui doivent les retirer du dégrilleur à l'entrée de la station. La station est notre bien commun. Elle est récente. Adaptons nos usages pour la préserver le plus longtemps possible. Merci.



A VOUS DE JOUER !

Au cours de vos promenades peut-être rencontrerez-vous quelques-unes des fleurs présentées ici. Certaines commencent à se faire rares, d'autres en nette régression voire menacées. Elles indiquent chaque fois un milieu préservé et riche en biodiversité.

Nous vous proposons d'en signaler la présence et la localisation à la mairie, de vive voix ou par mail : commune-de-cardailiac@orange.fr

Vos informations demeureront confidentielles et seront précieuses pour appréhender le patrimoine naturel de notre commune.



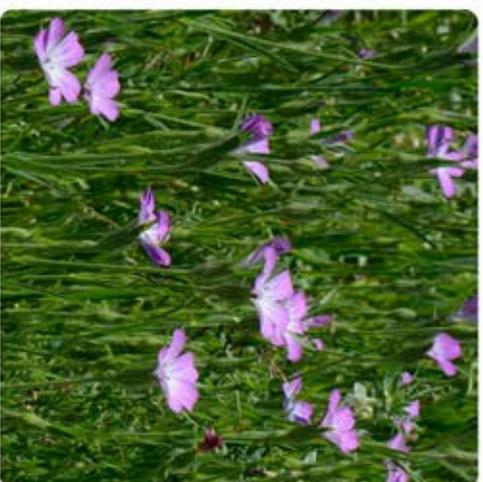
BELLE D'ONZE HEURES

Ornithogalum umbellatum

Floraison avril / juin

Hauteur 10/30 cm

Prairies, talus, bords de chemins
Sol calcaire



NIELLE DES BLÉS

Agrostemma githago

Floraison juin / juillet

Hauteur 40/80 cm

Cultures, bords de chemins
Sol calcaire



GLAIÉUL DES MOISSONS

Gladiolus italicus

Floraison mai / juin

Hauteur 40/80 cm

Bas côtés, bordures de cultures
sol calcaire situation ensoleillée



BLEUET DES PRÉS

Centaurea cyanus

Floraison mai / juillet

Hauteur 30/80cm

Cultures, bords de chemins
Sol de préférence acide



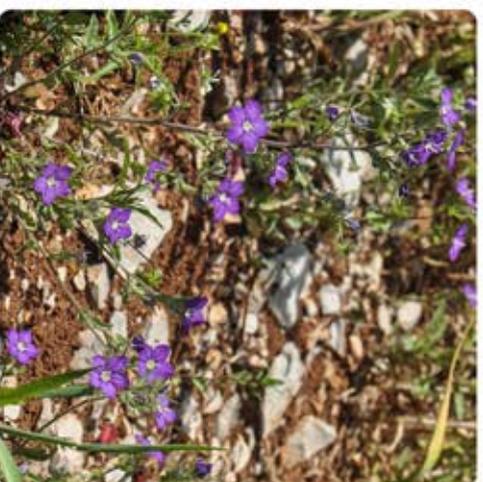
DAUPHINNELLE DES CHAMPS

Delphinium consolida

Floraison juin / juillet

Hauteur 20/50 cm

Cultures et bords de chemins
Sol calcaire



MIROIR DE VÉNUS

Legousia speculum-venenis

Floraison mai / juillet

Hauteur 10/40 cm

Cultures, bords de chemins
sol calcaire



COLCHIQUE D'AUTOMNE

Colchicum autumnale

Floraison août / octobre

Hauteur 10/20 cm

Bas côtés, prairies
Sol frais



LIMODORE SANS FEUILLES

Limodorum abortivum

Floraison mai / juillet
Hauteur 30/60 cm

Bordures de boisements calcaires
Parfois parasite de racines



CÉPHALANTHÈRE ROUGE

Cephalanthera rubra

Floraison mai / juillet
Hauteur 20/60 cm

Sous bois calcaires secs



CÉPHALANTHÈRE À LONGUES FEUILLES

Cephalanthera longifolia

Floraison avril / juin
Hauteur 20/60 cm

Sous bois plutôt calcaire



SCEAU DE SALOMON

Polygonatum multiflorum

Floraison avril / juin
Hauteur 30/60 cm

Sous bois



MUGUET COMMUN

Convallaria majalis

Floraison avril / mai
Hauteur 10/20 cm

Sous bois frais non calcaire



JONQUILLE SAUVAGE

Narcissus pseudonarcissus

Floraison février/avril
Hauteur 20/40 cm

Talus, lisières, prairies fraîches,
sous bois plutôt calcaires



SCILLE À DEUX FEUILLES

Scilla bifolia

Floraison février/avril
Hauteur 10/20 cm

Sous bois calcaires ombragés



ANÉMONE DES BOIS

Anemone nemorosa

Floraison février/avril
Hauteur 10/20 cm

Sous bois frais
Rives de ruisseaux

Voix de Cardaillac

Les mesures Covid allant vers le mieux en s'allégeant, nous allons enfin pouvoir travailler avec les personnes intéressées pour la commission communication.

Si vous êtes intéressés n'hésitez pas à nous contacter sur ce mail : communication@cardaillac.fr



Le FOOT fusion des clubs

Au niveau sportif, l'USC a été mise en sommeil, dans un premier temps, pour la première saison, celle qui arrive, puis sera définitivement dissoute l'année d'après.

Ceci a été acté afin de permettre une fusion avec Foot Azur composé de Planioles, Cardaillac, Beduer et Faycelles.

Le nouveau club s'appellera Entente Foot Azur.

Cette fusion a été faite dans le but de faire émerger une entité importante, bien structurée, avec plusieurs arbitres, plusieurs dirigeants, plusieurs terrains et environ 55 licenciés seniors, ainsi que les catégories plus jeunes, ce qui va permettre aux licenciés de pouvoir jouer ensemble de U6 jusqu'à vétéran.

Cela favorisera également la prospérité du nouveau club ainsi qu'une meilleure visibilité pour l'avenir plutôt que si chacun était resté de son côté.

Site Internet

Notre nouveau site est en ligne !. Nous vous devons des explications sur le délai plus long que prévu pour le mettre en oeuvre.

Que s'est-il passé ? : En premier nous devons aller jusqu'au terme jusqu'au terme du contrat avec le précédent prestataire, à savoir le 31 décembre 2020.

A cette date nous étions libres de créer notre nouveau site mais pour cela nous devons récupérer notre nom de domaine www.cardaillac.fr et attendre que le nouvel hébergeur opère le transfert ce qui a pris un peu plus d'un mois (6 semaines).

Dés le transfert effectué nous avons mis en place un accueil afin que la page ne reste pas blanche et vous permette

d'avoir les informations de base pendant que nous développons les nouvelles rubriques du site.

Depuis Septembre nous mettons Parallèlement à la création du nouveau site, nous avons amorcé depuis septembre 2020 une mise en conformité des systèmes de communication et d'information de la commune avec le RGPD (Réglementation générale sur la protection des données) ce qui demande une grande énergie afin d'être tout à fait conforme. Demandes obligatoires, attente des retours.

Nous avons également attendu d'avoir un site qui dans sa version actuelle, même si il n'est pas définitif vous propose déjà plusieurs rubriques fonctionnelles et que nous pensons utiles à tous.

Du Compost à l'école !

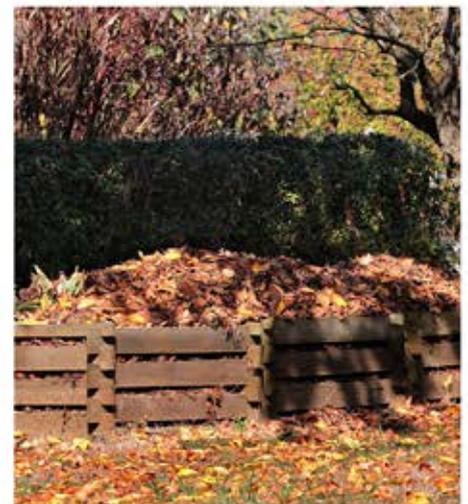
Les enfants de l'école de Cardaillac sont devenus les spécialistes du compostage ! Tous les jours, ils trient et mettent au compost les restes de leur repas. Mais ils ont besoin d'aide pour que le compost soit le meilleur possible pour pouvoir l'utiliser.

Nous faisons donc appel à des habitants qui souhaiteraient s'engager dans cette démarche de réduction de déchet. Concrètement il faudrait :

- être attentif qu'il y ai toujours de la matière brune (végétaux, pailles) que les enfants utilisent pour mettre sur les restes de repas au quotidien)
- remuer le compost (au moins) une fois par semaine
- Transférer le compost au mois de juillet dans le bac de maturation (qui est juste à côté).

Si tout va bien ce compost sera bon pour l'utilisation dès l'automne et tout le reste de l'année.

Cette expérience nous permettra aussi de réfléchir à agrandir cette démarche sur la commune, pour que les habitants partagent leurs déchets verts et récoltent du compost pour leur jardin.



Les Poubelles sont nos amies

Depuis quelques semaines les incivilités se multiplient aux abords des poubelles situées près du cimetière.

Régulièrement des sacs de bouteilles sont déposés au pied des containers à verre alors que ceux-ci ne sont pas pleins. La collecte des containers ne s'effectuant qu'à la grue, ce sont à chaque fois les employés communaux qui prennent sur leur temps de travail pour mettre ces bouteilles dans les containers.

On relève par ailleurs de nom-

breuses erreurs de tri. Pour rappel, le tri sélectif ne concerne que les EMBALLAGES en carton, métal, plastique ou papier. Tout ce qui n'est pas « emballage » doit être déposé soit dans les containers, pour les petits objets, soit en déchetterie. Malheureusement il arrive encore trop souvent que des dépôts d'objets divers voire encombrants soient retrouvés dans les containers ou déposés au sol...parfois cachés au pied de la haie.

Là encore, ce sont les employés communaux qui s'occupent de passer derrière vous !

Vendredi 25 juin un feu s'est déclaré dans un des containers.

Grâce à l'intervention des rive-

rains et des employés communaux le feu a pu être rapidement circonscrit et nous avons évité la catastrophe. Deux containers ont été détruits et une partie de la haie de conifère a été touchée. Un grand merci à Nathalie et Jérémie pour leurs interventions en attendant l'arrivée des pompiers. Une fois de plus, il est probable que l'incendie se soit déclaré suite à une négligence lors d'un dépôt de déchets.

Nous espérons que la situation s'améliore rapidement et que chacun s'occupe avec soin du tri de ses déchets. Si les employés communaux sont effectivement au service de la collectivité, il ne relève pas de leur mission de pallier à la négligence ou la fainéantise de quelques habitants indécents.



ZOOM SUR

L'Authentique...

Nous y sommes enfin ! après de longs mois tristes, un rayon de lumière vient nous éclairer pour le début de ce bel été.

Nous avons attribué à Monsieur et Madame Julien et Laïla Serres la gestion du restaurant de notre village.

La commission chargée de rencontrer les différents candidats pour la reprise, constituée de membres du conseil municipal comme de citoyens ayant rapport avec la tenue de commerces a écouté, auditionné et proposé. Sophie Picard a soumis cette proposition au conseil municipal.

Après délibération, leur candidature a été retenue à l'unanimité.

Nous pensons qu'une commune est dans son juste rôle lorsqu'elle permet à un projet cohérent fait par des gens volontaires du territoire de se lancer pour apporter une plus value à notre village. Car ce n'est pas un projet financier qu'ils défendent mais bel et bien un projet de vie fait de travail avec comme objectif d'apporter une valeur ajoutée pour le village.



Nous saluons donc dans cette période difficile pour tout le monde mais encore plus pour ce secteur économique, la volonté de Monsieur et Madame Serres de venir reprendre ce restaurant qui dorénavant se nommera « L'Authentique ».

Historiquement Madame Serres a une sérieuse expérience dans la restauration, dernièrement elle tenait le foodtruck « Aubergine » qui régulièrement faisait le bonheur gustatif de nombreux habitants sur la place du marché. Monsieur Serres lui travaillait au supermarché Carrefour. C'est donc un couple motivé, formé et plein de dynamisme qui veut partager avec nous la réouverture de ce lieu important de Cardailac

Depuis le 8 juillet le restaurant est ouvert, n'hésitez pas à venir découvrir échanger et les rencontrer. Nous leur souhaitons et vous souhaitons également à tous de passer de bons moments entre amis ou en famille à l'Authentique.

Tel : 06.67.88.89.65



NOS ASSOCIATIONS ONT DU TALENT

L'association du Musée Éclaté lance un appel à bénévoles pour la saison estivale 2021 (accueil du public, visites guidées...).

Le musée éclaté est, avec d'autres associations, un atout de notre village qui en ce moment a besoin de nous. N'hésitez pas : Contact Annie Mage 05 65 40 10 63

L'association Cardaillac et ses Amis qui a organisé récemment cette belle Brocante lance également un appel à adhésions et aux bénévoles.

A signaler que l'association Cardaillac et ses Amis souhaite organiser une soirée musicale par mois durant l'été (juin, juillet, août). Contacts Jean Michel Maestro 06 16 50 28 27.

UN PEU D'HISTOIRE

Toponymie de Cardaillac

Voici la suite de notre étude des noms de lieux et de leur signification.

CARRIE : Endroit pierreux ou chemin empierré.

RONES : Le gaulois connaît Renos ou Rinos pour cours d'eau . a donné l'ancien français Rin (Rhin, Reims) (Albert Dauzet: Quelques noms prélatins de l'eau dans la toponymie de nos rivières, 1926) .

Le Jardin Médiéval

Après un mois de pluie en février, puis un temps beaucoup trop doux et venteux, le travail passionné des bénévoles a recommencé et notre beau jardin médiéval reprend forme, joliment encadré par de nouvelles clôtures. Les entourages des massifs se réhabilitent petit à petit de galettes de châtaigner. Un nouveau support du jasmin remplace le précédent, détruit par une tempête et marque l'entrée du potager.

En avril, beaucoup de plantes sont en cours de germination. Vous les verrez arriver de semaines en semaines, surtout si le temps nous est favorable. Nos visiteurs assidus s'amuseront à retrouver leurs plantes préférées, car pour redonner de la vigueur à celles installées depuis longtemps, nous avons fait du chambardement.

Cette année, nous prévoyons de nombreuses animations notamment la journée nationale des jardins le dimanche 6 juin qui s'est bien déroulée.

Merci à Michèle, Annie, Léonore, Nadia, Laurence, Jean-Baptiste et Patrick pour leur aide précieuse. Nous passons de très bons moments ensemble et accueillerons volontiers d'autres bras même temporairement. Nous sommes présents au jardin tous les mercredis matins à partir de 9 h.



Le mot vient la racine indo-européenne*rodd- qui a donné le grec ancien Ρέω, couler (cf français logorrhée, aménorrhée) et le latin Rhodanus pour le Rhône, les nombreux toponymes la Rode (Caniac, Cahors), Pont de Rhodes commune de Frayssinet, Canteironne commune de Tour de Faure. C'est un hydronyme, ou tout au moins d'un endroit humide (les points d'eau se perdent quand ils ne sont pas entretenus).

ROC BRULLA : rocher brûlé

SAUVAGE : même mot en français et en occitan. Lieu non cultivé. Du latin selvaticus, relatif à la selva, la forêt.

PRAT DEL FRAU : pré de la friche. Endroit défriché. On trouve la forêt du Frau dans le Lot sur la commune de Lavercaillère. C'est un toponyme courant dans le Lot :

à Lavercaillère, mais aussi Montfaucon, Saint Martin Labouval, Calvignac. Lo frau est une terre inculte. L'origine du mot n'est pas tranchée : Mistral la fait venir du latin fractum > fraustum, "cassé, rompu", autrement dit en rupture d'entretien, de culture, non cultivé. D'autres font venir le mot du latin frau, fraudis et frausus (termes ayant à voir avec la fraude, la tromperie) avec des interprétations différentes : l'une voudrait dire terre trompeuse, mauvaise ; l'autre voudrait dire "terre mise en défens dont l'exploitation sans autorisation résulterait d'une fraude" (on renvoie là au droit médiéval et le terme serait à rapprocher de devèze > bois, terre mis en défens, réserve seigneuriale).

Cette rubrique de toponymie a été réalisée avec l'aide de Mickaël Vidal et de Guilhem Boucher de l'association occitane La Granja de Soulomès.

AGENDA

- 22 juillet 10h30 parking du Fort Symbolique du jardin au Moyen Age par Dame Béatrice
- 24 juillet 18h à l'église de Cardaillac : Concert de Harpe avec Valérie Mazeyrie
- 29 juillet 10h30 parking du Fort : Visite Conté avec Dame Béatrice
- 29 juillet 19h jardin médiéval soirée musicale avec Cardaillac et ses amis
- 31 juillet CinéToile sous les étoiles - 17h Spectacle de marionnettes tout public par l'association Les peaux en sont : **Petite fantaisie sans nom** - 19h repas partagé tiré du sac, suivi de la projection en plein air du film #Jesuislà
- 1er août : journée. Passage de la Velotoise (course cycliste).
- 8 août : journée organisée par le Comité des Fêtes.
- 12 Août 10h30 parking du Fort : Visite Conté avec Dame Béatrice
- 13 Août : Visite guidée nocturne avec guide et C. BOUSCAREL,

Le Saviez vous ?

Orange effectue actuellement une campagne de changement de poteaux téléphoniques. 100 poteaux seront remplacés sur une période de deux mois.

La municipalité souhaite solliciter les habitants afin de mettre en place des chantiers participatifs.

Dans un premier temps ces chantiers seraient de 2 types: ouverture de chemins et nettoyage de fossés

Si vous êtes intéressés vous pouvez contacter la Mairie.



Nous souhaitons une belle et agréable retraite à Marie-Paule Blat qui vient de cesser son activité après s'être occupée avec passion et professionnalisme de toutes nos têtes.



Vous souhaitez des informations sur la qualité de l'eau ? Vous pouvez retrouver les dernières analyses sur le site : Menu "vos démarches" puis "réseaux"

Vous ne connaissez pas l'intérieur de la Tour de l'horloge, nous avons réalisé une visite virtuelle accessible également sur le site : en descendant sur la page d'accueil " Découvrir Cardaillac " ou dans le Menu " Loisirs " "Découvrir Cardaillac".

INFORMATIONS UTILES

1ère URGENCE

SAMU : 15

POMPIERS : 18

POLICE SECOURS : 17

URGENCES : 112

CENTRE ANTI POISON :
01 40 05 48 48

Un défibrillateur est disponible
derrière la mairie



LA MAIRIE et la Poste

Horaires d'ouverture

Lundi Mardi Jeudi Vendredi :
8h - 12h avec services postaux.
Mardi : 13h30 - 17h00

Mairie de Cardaillac
Rue du 11 mai 1944
46100 Cardaillac

Téléphone : 05.65.40.14.32

E-mail

commune-de-cardaillac@orange.fr

ÉCOLE et périscolaire

Téléphone : 05 65 40 13 67

CRECHE

Téléphone : 05 65 40 11 96

Transport à la demande : au départ de votre domicile pour vous rendre à Figeac, Leyme, Lacapelle-Marival, St Céré, Gramat, Aynac avec jours dédiés. Renseignement et réservation au 05.65.10.02.21.

Ligne régulière : Le Bus du samedi matin pour descendre à Figeac au départ de Cardaillac.

Heure de départ 9h

Rdv devant l'ancienne poste.

Horaire de retour 11h30.

Tarifs uniques : 2€ Aller simple
4€ Aller/Retour

Téléphone (Cars DELBOS):
05.65.34.00.70

DÉCHETTERIE :

Causse de Nayrac
46100 FIGEAC

Téléphone : 05.65.50.21.67